

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens -

Mai 2024

Rapport final

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Valeur du contrat : 1 629 482,60 $

Date d’octroi du contrat : 19 décembre 2022

Date de livraison : 20 juin 2024

Numéro d’enregistrement : POR-053-22

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English.

Remarque : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d’alléger le texte.



Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

Rapport final

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Mai 2024

Le présent rapport de recherche sur l’opinion publique présente les résultats d’une série de groupes de discussion menés par The Strategic Counsel au nom du Bureau du Conseil privé. Le premier cycle de la deuxième année de la présente étude comptait en tout douze groupes de discussion composés d’adultes canadiens (âgés de 18 ans et plus), qui ont été menés entre le 7 mai 2024 et le 30 mai 2024.

This publication is also available in English under the title « Final Report - Continuous Qualitative Data Collection of Canadian’s Views - May 2024 ».

Cette publication ne peut être reproduite qu’à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable peut être obtenue du Bureau du Conseil privé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’en faire la demande par courriel à por-rop@pco-bcp.ca>, ou par la poste à :

Bureau du Conseil Privé

Édifice Blackburn

85, rue Sparks, local 228

Ottawa, Ontario K1A 0A3

**Numéro de catalogue :**

CP12-4F-PDF

**Identifiant international des publications en série (ISSN) :**

ISSN 2816-9379

**Publications connexes (numéro d’enregistrement : POR-053-22 :**

CP12-4E-PDF (Rapport final en anglais)

ISSN 2816-9360

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2024

**Attestation de neutralité politique**

À titre de cadre supérieure du cabinet The Strategic Counsel, j’atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l’image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications – Annexe C – Procédure obligatoire relative à la recherche sur l’opinion publique.

Plus précisément, les documents remis ne contiennent pas d’information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l’évaluation de la performance d’un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date: 20 juin 2024

Donna Nixon, associéeThe Strategic Counsel

Table des matières

Sommaire 2

Introduction 2

Méthodologie 3

Principales constatations 5

Le gouvernement du Canada dans l’actualité (région de la Montérégie [Québec], membres de la communauté 2ELGBTQI+ résidant à Montréal, Lower Mainland de la C.-B., région des Laurentides au Québec, Hamilton) 5

Priorités et performance du gouvernement du Canada (région de la Montérégie [Québec], membres de la communauté 2ELGBTQI+ résidant à Montréal, Lower Mainland de la C.-B., région des Laurentides au Québec, Hamilton) 5

Budget 2024 (Saskatchewan, Lower Mainland de la C.-B.) 8

Emploi (région de la Montérégie au Québec, Hamilton) 11

Changement climatique (millénariaux résidant dans les Maritimes, membres de la génération Z résidant à Calgary, climatofervents et climatosceptiques résidant dans des centres de taille moyenne et de grands centres du Manitoba, climatofervents et climatosceptiques résidant dans de grands centres de l’Alberta, climatofervents et climatosceptiques résidant dans le secteur du centre de l’Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador) 13

Tarification du carbone (millénariaux résidant dans les Maritimes, membres de la génération Z résidant à Calgary, climatofervents et climatosceptiques résidant dans des centres de taille moyenne et de grands centres du Manitoba, climatofervents et climatosceptiques résidant dans de grands centres de l’Alberta, climatofervents et climatosceptiques résidant dans le secteur du centre de l’Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador) 14

Mise à l’essai d’une vidéo sur la tarification du carbone (millénariaux résidant dans les Maritimes, membres de la génération Z résidant à Calgary, climatofervents et climatosceptiques résidant dans des centres de taille moyenne et de grands centres du Manitoba, climatofervents et climatosceptiques résidant dans de grands centres de l’Alberta, climatofervents et climatosceptiques résidant dans le secteur du centre de l’Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador) 16

Fabrication de véhicules électriques (région de la Montérégie, au Québec) 18

Immigration (région de la Montérégie au Québec, région des Laurentides au Québec) 18

Problèmes touchant la communauté 2ELGBTQI+ (membres de la communauté 2ELGBTQI+ de Montréal) 19

Opioïdes (Lower Mainland de la C.-B.) 21

Protection et promotion de la langue française (région des Laurentides au Québec) 22

Sécurité communautaire (Hamilton) 22

Vol de véhicules (Hamilton) 23

Sommaire

# Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener, auprès de membres du public dans l’ensemble du pays, des cycles continus de recherche par groupe de discussion portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en veillant à ce qu’elles demeurent claires et faciles à comprendre.

Les travaux de recherche visent à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Ces travaux de recherche permettront plus particulièrement de s’assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l’opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement du Canada.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze (12) groupes de discussion en ligne menés entre le 7 mai 2024 et le 30 mai 2024, à différents endroits du pays. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent dans la section ci-dessous.

Les travaux de recherche pour le présent cycle se sont essentiellement centrés sur le changement climatique, la tarification du carbone, et la mise à l’essai de concepts créés pour une vidéo informative sur la tarification du carbone par le gouvernement du Canada. Certains groupes ont également entamé des discussions portant sur le budget 2024 et diverses initiatives liées aux feux de forêt, aux gains en capital, et au logement qui avaient été annoncées.

Au nombre des autres sujets abordés dans le cadre du présent cycle figurait ce que les participants avaient récemment vu, entendu ou lu au sujet du gouvernement du Canada, ainsi que leurs impressions concernant la performance du Canada dans un vaste éventail de domaines, dont le logement, les soins de santé, le coût de la vie, ainsi que les difficultés auxquelles sont confrontées leurs collectivités respectives. Les participants ont également entamé des discussions portant sur l’emploi, les véhicules électriques, la sécurité communautaire, le vol de véhicules, les opioïdes et l’immigration. Les participants d’un groupe composé de personnes s’identifiant comme membres de la communauté 2ELGBTQI+ résidant à Montréal ont entamé des discussions portant sur la communauté 2ELGBTQI+, tandis que ceux résidant dans la région des Laurentides au Québec ont fait part de leurs réflexions concernant la protection et la promotion du français au Canada.

En guise de mise en garde lors de l’interprétation des résultats de la présente étude, les conclusions de la recherche qualitative sont uniquement de nature indicative et ne peuvent être attribuées quantitativement à l’ensemble de la population étudiée avec un quelconque degré de confiance.

# Méthodologie

### Aperçu des groupes

Public cible :

* Résidents canadiens de 18 ans et plus.
* Les groupes ont principalement été divisés en fonction de la situation géographique.
* Les discussions de certains groupes se sont centrées sur certaines cohortes de la population en particulier, dont des membres de la génération Z, des climatofervents et climatosceptiques et des membres de la communauté 2ELGBTQI+.

### Approche détaillée

* Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
* Six groupes ont été organisés au sein de la population générale résidant en Saskatchewan, dans la région de la Montérégie au Québec, à Terre-Neuve-et-Labrador, dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique (B.C.), dans la région des Laurentides, au Québec, ainsi qu’à Hamilton.
* Les six autres groupes de discussion étaient composés de sous-groupes clés, notamment :
	+ De millénariaux résidant au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et dans l’Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.);
	+ De membres de la génération Z résidant à Calgary;
	+ De participants climatofervents et climatosceptiques (trois groupes respectivement issus de centres de taille moyenne et de grands centres du Manitoba, de grands centres de l’Alberta et du secteur du centre de l’Ontario);
	+ De membres de la communauté 2ELGBTQI+ résidant à Montréal.
* Les trois groupes de discussion du Québec ont été animés en français. Tous les autres groupes de discussion ont été animés en anglais.
* Toutes les discussions de groupe de ce cycle se sont déroulées en ligne.
* Huit participants au total ont été recrutés par groupe, en présumant pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
* Dans tous les lieux, 86 personnes au total ont pris part aux discussions. Les détails concernant le nombre de participants par groupe sont fournis ci-dessous.
* Chaque participant a reçu une rétribution de 125 dollars.

### Localisation et composition des groupes

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE (HAE)** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Saskatchewan |  1 | **ANGLAIS** | Mardi 7 mai | 20 h à 22 h | Population générale | 5 |
| Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard | 2 | **ANGLAIS** | Mercredi 8 mai | 17 h à 19 h | Millénariaux âgés de 28 à 43 ans | 8 |
| Calgary | 3 | **ANGLAIS** | Jeudi 9 mai | 20 h à 22 h | Membres de la génération Z âgés de 18 à 27 ans | 7 |
| Centres de taille moyenne et grands centres du Manitoba | 4 | **ANGLAIS** | Mardi 14 mai | 19 h à 21 h | Climatofervents Et climatosceptiques | 7 |
| Région de la Montérégie au Québec | 5 | **FRANÇAIS** | Mercredi 15 mai | 18 h à 20 h | Population générale | 6 |
| Grands centres de l’Alberta | 6 | **ANGLAIS** | Jeudi 16 mai  | 20 h à 22 h | Climatofervents et climatosceptiques | 7 |
| Secteur du centre de l’Ontario | 7 | **ANGLAIS** | Mardi 21 mai | 18 h à 20 h | Climatofervents et climatosceptiques | 8 |
| Montréal | 7 | **FRANÇAIS** | Mercredi 22 mai | 18 h à 20 h | Personnes 2ELGBTQI+ | 7 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 8 | **ANGLAIS** | Jeudi 23 mai | 16 h 30 à 18 h 30 | Population générale | 7 |
| Lower Mainland de la Colombie-Britannique | 10 | **ANGLAIS** | Mardi 28 mai | 21 h à 23 h | Population générale | 8 |
| Région des Laurentides au Québec | 11 | **FRANÇAIS** | Mercredi 29 mai | 18 h à 20 h | Population générale | 8 |
| Hamilton | 12 | **ANGLAIS** | Jeudi 30 mai | 18 h à 20 h | Population générale | 8 |
| **Nombre total de participants** | **86** |

# Principales constatations

## Le gouvernement du Canada dans l’actualité (région de la Montérégie [Québec], membres de la communauté 2ELGBTQI+ résidant à Montréal, Lower Mainland de la C.-B., région des Laurentides au Québec, Hamilton)

Les participants de quatre groupes ont été invités à faire part de ce qu’ils avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada au cours des derniers jours. Une série de mesures et d’initiatives ont été rappelées, notamment l’annonce du gouvernement fédéral selon laquelle ce dernier prendrait des mesures visant à accroître l’offre de logements abordables au sein des collectivités canadiennes, une proposition visant à augmenter le taux d’inclusion des gains en capital (également appelé impôt sur les gains en capital) payé par les Canadiens les plus fortunés, ainsi que des initiatives visant à stabiliser le coût des produits alimentaires, notamment en prenant des mesures pour accroître la concurrence au sein du secteur alimentaire. Les participants ont également rappelé une annonce d’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) selon laquelle le ministère entendait fixer un plafond d’admission pour les demandes de permis d’étude d’étudiants étrangers, ainsi qu’une annonce du gouvernement du Canada selon laquelle il augmenterait de 1 000 à 5 000 le nombre de demandes de visa de résident temporaire acceptées de la part de Palestiniens dont des membres de leur famille sont au Canada.

## Priorités et performance du gouvernement du Canada (région de la Montérégie [Québec], membres de la communauté 2ELGBTQI+ résidant à Montréal, Lower Mainland de la C.-B., région des Laurentides au Québec, Hamilton)

Les participants de quatre groupes ont entamé des discussions portant sur les problèmes auxquels les Canadiens sont actuellement confrontés et sur leurs points de vue concernant la gestion du gouvernement au regard de ces priorités. Les participants ont été invités à définir les domaines dans lesquels ils estimaient satisfaisante la performance du gouvernement du Canada et ceux dans lesquels ils considéraient qu’il y avait matière à amélioration.

Ces derniers ont formulé un éventail de points de vue à la fois positifs et négatifs concernant un certain nombre d’enjeux. Au nombre de ceux-ci figuraient la protection et la promotion de populations vulnérables ainsi que des mesures devant être prises pour protéger l’environnement et atténuer les effets du changement climatique. Les participants ont également mentionné des domaines dans lesquels ils estimaient que la performance du gouvernement du Canada avait été satisfaisante, dont la fourniture d’un vaste éventail de soutiens et de prestations destinés aux Canadiens ainsi que la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19. Les participants ont en outre énuméré une série de domaines dans lesquels ils estimaient que le gouvernement du Canada pouvait faire mieux. Ceux-ci comprenaient le coût actuel des produits d’épicerie qu’ils percevaient comme étant élevé, la pénurie de logements abordables dans plusieurs régions du pays, l’éducation et l’importance d’engager davantage d’enseignants du primaire et du secondaire (qu’on proposait de financer, du moins en partie, à l’aide de fonds fédéraux), ainsi que la dette publique en hausse.

Lorsqu’on leur a demandé de nommer les principales priorités sur lesquelles devrait, à leurs yeux, se concentrer le gouvernement fédéral, bon nombre de participants ont réaffirmé l’importance de rendre la vie des Canadiens plus abordable, en prenant notamment des mesures pour stabiliser le coût des biens de première nécessité, dont le logement et les produits d’épicerie. Un grand nombre d’entre eux ont également mentionné la nécessité d’augmenter les investissements dans le domaine des soins de santé, et notamment d’accroître les ressources consacrées aux enjeux liés à la santé mentale. Au nombre des autres domaines prioritaires mentionnés par les participants figurent la protection de l’environnement et l’atténuation des effets du changement climatique, la réconciliation avec les peuples autochtones ainsi que la nécessité de mieux soutenir et protéger les droits des populations vulnérables, dont les Canadiens racialisés, les personnes vivant avec un handicap et les personnes 2ELGBTQI+.

### Logement (région des Laurentides au Québec, Hamilton)

Les participants de deux groupes résidant respectivement dans la région des Laurentides au Québec et à Hamilton se sont vu poser des questions complémentaires au sujet de mesures qu’avait récemment prises le gouvernement du Canada en matière de logement. À la question de savoir quelles étaient, selon eux, les principales problématiques liées au logement sur lesquelles devrait se focaliser le gouvernement fédéral, bon nombre d’entre eux ont répondu que l’abordabilité du logement constituait un problème majeur. De l’avis général, le marché du logement, tant locatif que commercial, était devenu de plus en plus cher au Canada au cours des dernières années, si bien qu’il était devenu difficile pour de nombreuses familles à faible et moyen revenu de se procurer un logement sûr et abordable au sein de leur collectivité. Plusieurs participants estimaient que l’offre de logements était insuffisante pour répondre à la demande actuelle dans leurs régions respectives et que tous les paliers de gouvernement devaient redoubler d’efforts pour construire davantage de logements.

Quant à savoir s’ils étaient au courant de mesures récentes prises par le gouvernement fédéral en matière de logement, plusieurs participants ont mentionné la création du compte d’épargne libre d’impôt pour l’achat d’une première propriété (CELIAPP). Si la plupart d’entre eux voyaient cette initiative comme un pas dans la bonne direction, un certain nombre d’entre eux étaient d’avis qu’à moins que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour réduire de manière substantielle le coût global du logement, des programmes comme celui-ci n’auraient que peu d’impact pour ce qui est d’améliorer les perspectives d’accession à la propriété des candidats à l’achat d’une première propriété.

### Soins de santé (région des Laurentides au Québec)

Les participants de la région des Laurentides au Québec ont également entamé une brève discussion portant sur les soins de santé au sein de leurs collectivités respectives ainsi que dans l’ensemble du Canada. Presque tous les participants estimaient que les soins de santé constituaient un problème majeur auquel le gouvernement du Canada devait accorder une plus grande priorité. Si la plupart d’entre eux étaient d’avis que la qualité des soins de santé dans leur région était relativement élevée, tous estimaient qu’il existait à l’heure actuelle d’importants problèmes liés à la capacité des habitants de leur région à accéder à des services de soins de santé en temps voulu. Bon nombre de participants se souvenaient avoir connu de longs temps d’attente et d’autres difficultés à accéder à des soins primaires et d’urgence, tandis que d’autres décrivaient les difficultés auxquelles ils avaient été confrontés pour obtenir un médecin de famille, obtenir des rendez-vous ou subir une intervention chez un spécialiste, ou obtenir un rendez-vous de suivi avec un professionnel de la santé précédemment consulté. Plusieurs d’entre eux considéraient qu’un des principaux facteurs à l’origine des nombreuses problématiques en matière de soins de santé auxquels était actuellement confrontée leur région avait été la pénurie généralisée de professionnels de la santé (notamment de médecins et d’infirmières).

Tous les participants disaient croire que le gouvernement fédéral faisait fausse route pour ce qui est d’améliorer les soins de santé dans l’intérêt des Canadiens. En discutant des éventuelles mesures qui pourraient à l’avenir être prises à cet égard, bon nombre d’entre eux estimaient que le gouvernement du Canada devait en faire plus pour inciter des Canadiens à faire carrière dans le secteur de la santé et pour augmenter le nombre de places disponibles dans les programmes de médecine et de sciences infirmières partout au pays. Les participants estimaient également que des mesures supplémentaires devaient être prises pour inciter médecins de famille et spécialistes à exercer dans des collectivités de plus petite taille ou plus rurales, un certain nombre d’entre eux estimant que l’accès à des soins dans des régions moins peuplées était souvent bien plus difficile que dans les grands centres urbains.

### Coût de la vie (membres de la communauté 2ELGBTQI+ résidant à Montréal)

Les participants du groupe composé de membres de la communauté 2ELGBTQI+ résidant à Montréal on pris part à une discussion complémentaire portant sur le coût de la vie. Bon nombre d’entre eux étaient d’avis que le coût de la vie, qu’ils considéraient comme étant élevé à l’heure actuelle, constituait un problème fondamental, estimant qu’un grand nombre de Canadiens (et plus particulièrement ceux appartenant à des populations vulnérables) avaient du mal à assumer le coût de produits de première nécessité, et notamment des aliments et du logement. Les participants estimaient que l’augmentation du coût de la vie avait disproportionnellement impacté les ménages à faible et moyen revenu par rapport aux Canadiens les plus fortunés, et qu’à défaut de remédier à ce problème, les inégalités socioéconomiques seraient susceptibles de se creuser à l’avenir.

Lorsqu’on leur a demandé s’ils s’attendaient à ce que le coût de la vie augmente, diminue ou reste le même au cours de l’année à venir, les participants étaient à peu près aussi nombreux à ce qu’il augmenterait que ceux qui étaient d’avis qu’il demeurerait relativement inchangé. Parmi ceux qui estimaient que la hausse du coût de la vie était susceptible de s’aggraver, un certain nombre de participants ont exprimé des préoccupations concernant le changement climatique et s’attendaient à ce que la vie au Canada devienne probablement de plus en plus chère dans les années à venir si ce problème devait s’aggraver. Quelques participants se sont également dit préoccupés par les perturbations du commerce mondial et des chaînes d’approvisionnement qui pourraient résulter de l’augmentation perçue des tensions géopolitiques dans certaines parties du monde, estimant qu’elles pourraient à terme se traduire par une hausse des prix à la consommation.

### Enjeux locaux (région de la Montérégie au Québec)

Les participants résidant dans la région de la Montérégie, au Québec, ont engagé une brève conversation sur les défis auxquels leurs collectivités respectives sont actuellement confrontées. En discutant des secteurs et des industries les plus essentiels à leurs collectivités respectives, plusieurs d’entre eux ont défini l’agriculture et la production alimentaire comme étant des industries clés dans leur région. Si un certain nombre de participants estimaient que le transport (p. ex., de produits alimentaires et d’autres marchandises) constituait un secteur de premier plan dans leur région, quelques-uns d’entre eux estimaient toutefois que, dans l’intérêt de leurs collectivités, la fabrication de véhicules électriques (VE) était de plus en plus essentielle d’un point de vue économique.

À la question de savoir quels étaient les industries ou les secteurs qui, selon eux, nécessitaient le plus grand soutien dans leur région, un grand nombre d’entre eux ont à nouveau mentionné l’agriculture et le transport. Concernant ce dernier, les répondants estimaient que le gouvernement fédéral devait déployer des efforts pour construire et réparer les infrastructures de transport essentielles que constituent les autoroutes et autres voies de circulation, partout dans la région de la Montérégie. Lorsqu’on leur a demandé comment le gouvernement fédéral pourrait mieux venir en aide à ces secteurs (et au secteur de l’agriculture en particulier), un certain nombre d’entre eux estimaient que davantage d’efforts devaient être consentis pour augmenter le nombre de terres agricoles disponibles au Québec (et au Canada en général) et pour inciter davantage de Canadiens à envisager de faire carrière dans le secteur de l’agriculture et de la production alimentaire.

## Budget 2024 (Saskatchewan, Lower Mainland de la C.-B.)

Les participants de deux groupes de résidents de la Saskatchewan et du Lower Mainland de la C.-B. respectivement ont entamé des discussions portant sur le budget 2024 déposé par le gouvernement fédéral le 16 avril 2024. Les participants résidant en Saskatchewan ont fait part de leurs impressions générales concernant une série de mesures prévues dans le budget, tandis que ceux résidant en C.-B. se sont concentrés sur des initiatives spécifiquement liées à la réponse du gouvernement du Canada aux feux de forêt ainsi qu’à des mesures visant à augmenter l’impôt sur les gains en capital au-delà d’un certain seuil. Les deux groupes ont en outre discuté d’une série d’initiatives liées au logement faisant partie du budget annoncé.

### Impressions générales (Saskatchewan)

À la question de savoir ce qui leur venait à l’esprit en pensant au budget de cette année, un grand nombre de participants se sont montrés incertains, déclarant qu’ils n’en savaient pas assez au sujet des initiatives qui avaient été annoncées pour pouvoir en faire une évaluation convenable. Quelques-uns d’entre eux se souvenaient avoir entendu dire que le budget avait accordé une grande importance au fait de rendre le logement plus abordable dans l’intérêt des Canadiens, ce qui, de l’avis de nombreux participants, constituait un objectif important sur lequel devait se concentrer le gouvernement fédéral.

En se prêtant à un exercice dans le cadre duquel ils se sont vu présenter de l’information concernant un certain nombre de mesures annoncées dans le budget et ont été invités à désigner celles qui auraient, à leur avis, l’impact le plus important, les participants estimaient pour la plupart qu’une stabilisation du coût des produits alimentaires aurait un impact positif sur le plus grand nombre de Canadiens. Certains d’entre eux se sont également dit favorables à la création d’un programme national d’alimentation scolaire, estimant qu’il était important que le gouvernement fédéral veille à ce que tous les enfants, et en particulier ceux issus de familles à faible revenu, puissent avoir accès à des repas équilibrés pendant leur journée scolaire, sans avoir à se préoccuper de leur coût. Un certain nombre de participants ont également sélectionné l’initiative visant à mettre en œuvre des accords en matière de soins de santé avec chaque province et territoire afin d’améliorer l’accès aux soins primaires et de réduire les temps d’attente, estimant que cela profiterait à un grand nombre de Canadiens qui peinent actuellement à accéder à des services de soins de santé dans leurs collectivités.

En abordant plus particulièrement la proposition du gouvernement fédéral consistant à demander aux Canadiens les plus fortunés de payer leur juste part d’impôt, si la plupart des participants se sont dit en faveur d’augmenter l’impôt des Canadiens les plus fortunés, plusieurs d’entre eux doutaient de l’efficacité que pourrait avoir cette mesure. On était d’avis que, compte tenu du fait que les Canadiens les plus fortunés disposaient de ressources financières plus importantes et qu’ils avaient les moyens d’engager des professionnels et notamment des comptables pour les aider à minimiser leur revenu imposable, il était peu probable que les Canadiens les mieux rémunérés paient leur juste part d’impôts, même une fois cette mesure instaurée. En discutant de l’emploi éventuel des recettes fiscales supplémentaires générées par le gouvernement fédéral dans le cadre de cette initiative, certains participants estimaient que ces fonds devraient être consacrés à des initiatives axées sur la protection de l’environnement et l’atténuation des effets du changement climatique.

### Feux de forêt (Lower Mainland de la C.-B.)

Les participants résidant dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique ont engagé une discussion complémentaire sur la réponse du gouvernement fédéral aux feux de forêt de grande ampleur survenus dans leur province au cours des dernières années, ainsi que sur les mesures budgétaires récemment annoncées en vue de résoudre ce problème. Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient connaissance de quelconques mesures prises par le gouvernement fédéral pour se préparer et répondre aux feux de forêt, aucun des participants n’a répondu par l’affirmative.

Après s’être vu présenter de l’information concernant les récentes mesures annoncées dans le cadre du budget 2024 liées aux feux de forêt, tous les participants y ont réagi positivement, plusieurs d’entre eux estimant que ces initiatives constituaient une étape importante du soutien apporté aux communautés pour les préparer aux feux de forêt et les aider à intervenir. Un certain nombre d’entre eux jugeaient particulièrement importantes les initiatives consistant à doubler les crédits d’impôt accordés aux pompiers bénévoles et aux bénévoles en recherche et sauvetage, ainsi qu’à renforcer les partenariats relatifs à la lutte contre les incendies et aux interventions d’urgence avec les peuples autochtones. En discutant de ce que pourrait encore faire le gouvernement fédéral en matière de lutte contre les feux de forêt, les participants ont suggéré d’augmenter le recours à des pratiques de prévention des incendies comme le brûlage contrôlé et de continuer à sensibiliser les Canadiens quant aux meilleurs moyens de se préparer et de répondre à d’éventuels feux de forêt dans leurs régions respectives.

### Gains en capital (Lower Mainland de la C.-B.)

Le groupe basé dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique a également pris part à une brève discussion portant sur les initiatives budgétaires relatives aux gains en capital. À la question de savoir s’ils avaient entendu parler des changements proposés concernant l’imposition des gains en capital, quelques participants ont répondu par l’affirmative, sans toutefois se souvenir de détails précis à ce sujet.

La plupart des participants se sont dit favorables à la proposition du gouvernement du Canada d’augmenter le taux d’inclusion des gains en capital de plus de 250 000 dollars, estimant qu’il s’agissait d’une approche équitable qui profiterait probablement à un grand nombre de ménages. On estimait que, compte tenu de l’impact perçu comme étant négatif de la spéculation immobilière sur l’offre de logements disponibles dans de nombreuses régions du pays, l’augmentation de l’impôt sur les gains en capital pour les transactions de grande ampleur (comme la vente d’une maison) pourrait contribuer à décourager ce type de pratique. Quelques participants se demandaient si le seuil de 250 000 dollars n’était pas trop bas, certains craignant que cette mesure n’affecte également les Canadiens peu fortunés qui pourraient hériter d’une propriété ou qui prévoient de vendre des investissements pour financer leur retraite.

### Initiatives en matière de logement (Saskatchewan, Lower Mainland de la C.-B.)

Les deux groupes ont en outre discuté d’une série d’initiatives en matière de logement faisant partie du budget 2024 annoncé par le gouvernement du Canada. Les participants se sont vu informer que, dans le cadre de son plan de lutte contre la crise du logement, le gouvernement du Canada avait annoncé une stratégie sur le logement en trois volets visant à débloquer la construction de 3,87 millions de nouveaux logements d’ici à 2031.

Les groupes se sont ensuite vu présenter de l’information concernant les mesures particulières prises par le gouvernement du Canada dans le cadre de ce plan. La première série d’initiatives, mettant en avant certaines des mesures proposées par le gouvernement du Canada pour aider à construire davantage de logements, a suscité des réactions positives de la part des participants.Plusieurs d’entre eux s’attendaient à ce qu’en s’efforçant d’augmenter l’offre de logements abordables à la fois destinés à l’achat et à la location, le gouvernement fédéral contribue à garantir qu’un plus grand nombre de Canadiens soient en mesure d’accéder à un logement tout en ayant les moyens de faire face à d’autres dépenses importantes au cours de leur vie. En se concentrant sur les ententes conclues dans le cadre du Fonds visant à accélérer la construction de logements dans le but d’encourager les municipalités à réduire leurs formalités administratives, quelques participants se demandaient si cela n’entraînerait pas une réduction des normes de construction et de sécurité et, par conséquent, la construction de logements de moins bonne qualité.

Les participants se sont ensuite vu présenter une deuxième série d’initiatives, cette fois-ci centrées sur des mesures visant à faciliter l’accès des Canadiens à un logement locatif ou à la propriété. Les réactions à ces initiatives ont été une fois de plus extrêmement positives, tous les participants estimant que ces mesures s’avéreraient utiles aux locataires et aux candidats à l’achat d’une première propriété. Un grand nombre d’entre eux ont mentionné la mesure visant à inciter les prêteurs à prendre en compte les loyers payés à temps dans le calcul des cotes de crédit, estimant que pour les jeunes ou les nouveaux arrivants au Canada, il pourrait s’agir d’un moyen efficace d’établir des antécédents de crédit tout en épargnant en vue de l’achat d’un logement. L’initiative visant à autoriser des prêts hypothécaires amortis sur 30 ans pour les candidats à l’achat d’une première propriété nouvellement construite était également considérée comme pouvant être très efficace, un certain nombre de participants estimant que, pour de nombreuses familles à faible et moyen revenu, une période de prêt prolongée rendrait la perspective de contracter un prêt hypothécaire beaucoup plus abordable. Plusieurs d’entre eux ont également salué les mesures visant à étendre l’interdiction d’achat d’immeubles résidentiels par des non-Canadiens et à restreindre l’achat et l’acquisition de maisons unifamiliales existantes par de très grandes sociétés d’investissement.

La dernière série d’initiatives présentée aux participants portait essentiellement sur certaines mesures proposées par le gouvernement fédéral pour venir en aide aux personnes peinant actuellement à faire face au coût du logement. Un certain nombre de participants se sont dit favorables à l’investissement d’un milliard de dollars dans le Fonds pour le logement abordable et ont indiqué préférer que davantage de fonds soient dorénavant alloués aux pourvoyeurs de logements sans but lucratif, coopératifs et publics plutôt qu’à des promoteurs à but lucratif. L’initiative visant à créer un Fonds de protection des loyers a également été bien accueillie par les participants, plusieurs d’entre eux estimant qu’il s’agirait d’un moyen efficace de protéger les locataires et de veiller à ce que les collectivités canadiennes disposent en permanence d’options de location abordables.

À la question complémentaire de savoir si l’une ou l’autre des mesures discutées serait utile aux jeunes Canadiens et aux générations futures, en ce qu’elle leur garantirait l’accès à un grand choix de logements abordables, plusieurs participants du groupe basé en Saskatchewan ont répondu par l’affirmative. Un certain nombre d’entre eux ont toutefois réaffirmé qu’à moins que des mesures ne soient prises pour réduire le coût global du logement et faire baisser le prix des maisons, la plupart des jeunes Canadiens n’auraient probablement pas les moyens d’acheter une propriété dans un avenir prévisible.

## Emploi (région de la Montérégie au Québec, Hamilton)

Les participants de deux groupes ont engagé des discussions portant sur l’économie canadienne et le marché de l’emploi actuels. Avant d’entamer la discussion, on a demandé aux participants résidant à Hamilton comment ils qualifieraient la gestion économique du gouvernement du Canada. Un grand nombre d’entre eux estimaient que la gestion de l’économie canadienne n’avait pas été satisfaisante ces dernières années, citant des problèmes comme les taux d’intérêt élevés, l’augmentation du coût de la vie, l’accroissement de la dette nationale et les dépenses déficitaires continues du gouvernement fédéral. Lorsqu’on leur a demandé s’ils estimaient qu’en matière de gestion économique, le gouvernement du Canada était sur la bonne voie, très peu d’entre eux ont répondu par l’affirmative. En discutant des enjeux économiques les plus importants auxquels sont actuellement confrontés les Canadiens, les participants ont mentionné le coût élevé des produits de première nécessité et notamment des produits d’épicerie et de l’essence, le manque de logements abordables, une dépendance de l’économie canadienne au marché du logement qu’ils considéraient comme étant excessive, ainsi que les taux d’imposition qu’ils jugeaient élevés, assumés par de nombreux ménages canadiens.

Les participants des deux groupes ont été invités à partager leurs points de vue sur l’état actuel du marché de l’emploi au Canada. Sur le plan régional, un certain nombre de participants résidant à Hamilton ont exprimé des opinions partagées, estimant que s’il était facile de trouver un emploi à temps partiel ou faiblement rémunéré, il était souvent très difficile d’obtenir un emploi gratifiant offrant un bon salaire. Plusieurs participants du groupe basé dans la région de la Montérégie au Québec ont décrit le marché de l’emploi comme étant plus ou moins cyclique dans leur région. On estimait que plusieurs entreprises, et plus particulièrement celles des secteurs du tourisme et de l’hôtellerie, avaient actuellement de la difficulté à recruter des travailleurs et faisaient face à d’importantes pénuries de main-d’œuvre.

Invités à formuler des hypothèses sur ce que sera la situation du marché du travail canadien dans les 5 à 10 prochaines années, la plupart d’entre eux prévoyaient qu’elle demeurerait relativement inchangée. Bon nombre d’entre eux s’attendaient à ce qu’une croissance de l’emploi soit observée dans les secteurs liés à la technologie, à la robotique et à l’automatisation, à l’intelligence artificielle (IA), aux technologies vertes et aux énergies renouvelables, aux soins de santé et aux métiers spécialisés (en particulier ceux liés à la construction résidentielle). Plusieurs d’entre eux se sont dit préoccupés quant à la perspective de voir l’IA ou l’automatisation remplacer certains emplois actuellement occupés par des humains.

Quant à savoir si, dans ses efforts pour s’assurer que les travailleurs reçoivent la formation dont ils ont besoin pour demeurer concurrentiels, le gouvernement du Canada était sur la bonne voie, les participants ont exprimé des points de vue très variés. Sur le plan régional, la plupart des participants de la Montérégie estimaient que le gouvernement fédéral faisait fausse route à cet égard, estimant qu’il ne fournissait pas de fonds suffisants aux employeurs pour leur permettre d’offrir une formation professionnelle supplémentaire à leurs travailleurs. Un grand nombre de participants résidant à Hamilton étaient d’un autre avis, la plupart d’entre eux estimant que le gouvernement fédéral était sur la bonne voie dans ce domaine. Plusieurs d’entre eux disaient croire que le gouvernement fédéral avait effectué des investissements substantiels en matière de formation professionnelle et pour aider les travailleurs canadiens à mettre à niveau leurs compétences.

À la question de savoir s’ils estimaient que le gouvernement fédéral était sur la bonne voie en ce qui concerne la création d’emplois intéressants au Canada, plusieurs participants des deux groupes ont répondu par l’affirmative. En décrivant les mesures supplémentaires que pourrait prendre le gouvernement pour favoriser la création d’emplois bien rémunérés dans l’intérêt des Canadiens, les participants ont formulé un certain nombre de suggestions. Au nombre de celles-ci figuraient l’octroi de subventions aux personnes suivant une formation pour travailler dans des secteurs à forte demande, la création de programmes de formation professionnelle pour les nouveaux immigrants au Canada et l’instauration de mesures incitant les entreprises à fabriquer davantage de produits au Canada (afin d’augmenter le nombre d’embauches dans le secteur manufacturier).

## Changement climatique (millénariaux résidant dans les Maritimes, membres de la génération Z résidant à Calgary, climatofervents et climatosceptiques résidant dans des centres de taille moyenne et de grands centres du Manitoba, climatofervents et climatosceptiques résidant dans de grands centres de l’Alberta, climatofervents et climatosceptiques résidant dans le secteur du centre de l’Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador)

Les participants de six groupes ont pris part à des discussions portant sur les effets du changement climatique et sur les mesures qui pourraient être prises individuellement ou collectivement pour contribuer à résoudre ce problème. À la question de savoir s’ils estimaient que le changement climatique figurait parmi les principales priorités du gouvernement du Canada, les participants ont exprimé des avis partagés. Si la plupart d’entre eux considéraient le changement climatique comme un enjeu important et estimaient qu’il valait la peine d’en faire une priorité, de l’avis général, d’autres défis comme ceux du coût élevé de la vie, du manque de logements abordables et les problèmes liés aux soins de santé (p. ex., les longs délais d’attente et la pénurie de personnel de la santé) constituaient des priorités plus urgentes dont devait tenir compte le gouvernement fédéral.

À la question de savoir si le changement climatique avait eu une incidence sur le coût de la vie, la plupart des participants ont répondu par l’affirmative. On estimait que les dommages causés par les phénomènes météorologiques extrêmes de ces dernières années avaient coûté très cher à de nombreuses collectivités canadiennes et que la réponse à ces catastrophes naturelles avait nécessité une aide financière considérable de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Plusieurs participants ont cité d’autres répercussions négatives du changement climatique sur le coût de la vie, et notamment les difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les agriculteurs en matière de production alimentaire en raison de problèmes causés par les sécheresses et les chaleurs extrêmes, les difficultés en matière de transport de biens et de produits en raison des dommages et des perturbations causés par des catastrophes naturelles, et notamment par des incendies de forêt, ainsi qu’une hausse des coûts qui sera probablement reportée sur les consommateurs du fait de ces difficultés.

En discutant des pires impacts (actuels et anticipés) du changement climatique, les participants ont cité un large éventail de problématiques. Au nombre de celles-ci, citons une baisse de la production alimentaire et une insécurité alimentaire potentielle dans certaines régions du pays, des dommages causés aux biens publics et privés par des inondations et des feux de forêt, une détérioration de la qualité de l’air due à la fumée des feux de forêt, les potentielles pertes de vies humaines en raison de températures extrêmes et de phénomènes météorologiques violents, ainsi que les dommages irréversibles causés à l’environnement et aux écosystèmes dans l’ensemble du Canada.

Invités à nommer les obstacles qu’ils considéraient comme étant les plus importants à la lutte contre le changement climatique, bon nombre d’entre eux ont indiqué que, compte tenu d’autres problèmes comme l’inflation et le coût élevé de la vie, il était difficile de se focaliser sur des enjeux plus vastes comme le changement climatique lorsqu’on tente de joindre les deux bouts à chaque fin de mois. Dans le même ordre d’idées, un certain nombre de participants ont indiqué que le coût élevé du passage à des technologies plus respectueuses de l’environnement comme l’achat d’un véhicule électrique (VE) et l’amélioration de l’efficacité énergétique de leur résidence grâce à l’installation de panneaux solaires ou de thermopompes, constituait un autre obstacle de taille. À la question de savoir s’il était important que les Canadiens et le Canada dans son ensemble prennent des mesures pour lutter contre le changement climatique, bon nombre de participants estimaient qu’il était plus important que cette lutte s’inscrive dans le cadre d’un effort collectif dirigé par le gouvernement du Canada, plutôt que de compter principalement sur des mesures prises individuellement.

Lorsqu’on leur a demandé dans quelle mesure il était important, à leur avis, pour le Canada de faire figure de leader mondial en matière d’action climatique, la plupart des participants estimaient qu’il s’agissait là d’une réputation importante à préserver. Plusieurs participants étaient d’avis que si la lutte contre le changement climatique constituait une priorité majeure pour le gouvernement du Canada, il était important qu’il prêche par l’exemple dans ce domaine. En discutant de la mesure dans laquelle ils se sentaient personnellement responsables d’agir pour lutter contre le changement climatique et protéger l’environnement, bon nombre d’entre eux ont réaffirmé que le changement climatique constituait un problème important et ont indiqué qu’ils faisaient ce qu’ils pouvaient à titre individuel pour adopter des comportements respectueux de l’environnement, comme le fait de recycler, de réduire leur consommation d’énergie et d’éviter d’utiliser des articles à usage unique.

## Tarification du carbone (millénariaux résidant dans les Maritimes, membres de la génération Z résidant à Calgary, climatofervents et climatosceptiques résidant dans des centres de taille moyenne et de grands centres du Manitoba, climatofervents et climatosceptiques résidant dans de grands centres de l’Alberta, climatofervents et climatosceptiques résidant dans le secteur du centre de l’Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador)

Les participants de sept groupes ont entamé des discussions portant sur la tarification du carbone et sur les mesures récemment prises par le gouvernement du Canada à cet égard. La quasi-totalité d’entre eux se souvenait avoir entendu parler de la tarification de la pollution (que certains appellent la taxe carbone) et beaucoup savaient que le système fédéral de tarification du carbone était actuellement appliqué dans leurs provinces respectives. Un certain nombre d’entre eux ont déclaré avoir entendu dire que le prix du carbone avait récemment augmenté, estimant que cela aurait probablement pour effet d’augmenter davantage le coût de la vie avec lequel doivent composer de nombreux ménages. À la question de savoir s’ils connaissent l’existence de la remise canadienne sur le carbone (RCC), la plupart des participants ont répondu par l’affirmative, un certain nombre d’entre eux ayant compris qu’il s’agissait d’un montant versé par le gouvernement fédéral aux ménages canadiens dans un effort pour compenser l’augmentation des coûts que l’on disait croire résulter de la tarification du carbone.

Après s’être vu fournir de l’information sur le système fédéral de tarification du carbone et sur les montants remboursés aux Canadiens par le truchement de la RCC, plusieurs participants se demandaient pourquoi les ménages se voyaient restituer de l’argent. On estimait que l’octroi de la RCC allait à l’encontre de l’objectif premier consistant à encourager les Canadiens à réduire leurs comportements en tant qu’émetteurs. Les participants étaient d’avis que si la plupart des ménages savaient qu’ils se verraient éventuellement rembourser les montants qu’ils avaient payés au titre de la tarification du carbone sous forme de remises, peu d’entre eux se sentiraient financièrement encouragés à réduire leurs émissions. Plusieurs d’entre eux n’étaient pas certains que les montants versés suffiraient à compenser les impacts financiers de la tarification du carbone, estimant que cette initiative avait eu pour effet d’augmenter considérablement le coût de la vie et des produits de première nécessité, et notamment de l’essence et du chauffage domestique.

Bien que peu de participants se soient directement opposés à la mise en place d’une tarification de la pollution par le carbone par le gouvernement du Canada, plusieurs d’entre eux mettaient en doute l’efficacité de cette approche pour lutter contre le changement climatique. En centrant leur discussion sur la RCC, bon nombre d’entre eux étaient d’avis que, plutôt que d’accorder des remises aux Canadiens, il conviendrait plutôt de consacrer les produits recueillis par le biais du système de tarification du carbone au financement de projets visant à promouvoir un développement durable et à atténuer les effets du changement climatique.

Tous les groupes (à l’exception de ceux de la Saskatchewan) ont été invités à faire part de leur sentiment au sujet de la restitution des revenus, par le biais de la RCC, aux particuliers aux entreprises et aux communautés autochtones, et questionnés à savoir si, grâce à cette mesure, les Canadiens auraient, selon eux, davantage les moyens de subvenir à leurs besoins. Dans l’ensemble, peu d’entre eux étaient d’avis que les montants versés au titre de la RCC suffiraient à améliorer la situation de la plupart des Canadiens peinant actuellement à faire face à la hausse du coût de la vie. En faisant part de leurs réactions à l’information selon laquelle 8 ménages sur 10 reçoivent plus qu’ils ne dépensent au titre de la taxe carbone, bon nombre de participants ont réaffirmé leur souhait d’obtenir de plus amples renseignements concernant le calcul de ces montants ainsi que les paramètres utilisés pour déterminer combien les ménages dépensent au titre de la tarification de la pollution par le carbone.

Dans l’ensemble, très peu d’entre eux estimaient que l’approche du gouvernement fédéral en matière de tarification de la pollution serait efficace pour réduire les émissions. À la question de savoir s’ils jugeaient cette approche équitable, les participants ont exprimé des opinions partagées. Un certain nombre d’entre eux l’estimaient relativement équitable dans la mesure où des paiements égaux au titre de la RCC étaient versés à tous les ménages. Toutefois, on estimait en outre qu’en raison du coût actuellement élevé de la vie, il était quelque peu injuste que les ménages ayant déjà du mal à joindre les deux bouts aient à assumer les coûts supplémentaires liés à la tarification de la pollution par le carbone. On estimait que cela était particulièrement vrai dans le cas des particuliers résidant dans des collectivités offrant moins d’options de rechange (comme des transports en commun et des sources d’énergie renouvelables) pouvant les aider à réduire leurs propres émissions.

## Mise à l’essai d’une vidéo sur la tarification du carbone (millénariaux résidant dans les Maritimes, membres de la génération Z résidant à Calgary, climatofervents et climatosceptiques résidant dans des centres de taille moyenne et de grands centres du Manitoba, climatofervents et climatosceptiques résidant dans de grands centres de l’Alberta, climatofervents et climatosceptiques résidant dans le secteur du centre de l’Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador)

Les participants de six groupes ont échangé leurs points de vue au sujet d’une vidéo publicitaire produite par le gouvernement fédéral visant à informer les Canadiens au sujet du système de tarification du carbone. La vidéo a été présentée en boucle à deux reprises aux participants.

Cette vidéo a suscité des réactions mitigées de la part des participants. Si certains d’entre eux estimaient qu’elle était claire, bien réalisée et qu’elle les avait aidés à mieux comprendre le fonctionnement du système de tarification du carbone, un nombre à peu près égal de participants s’est dit d’un autre avis. Ces derniers estimaient que la vidéo n’expliquait pas clairement en quoi un système de tarification du carbone était avantageux pour les Canadiens. Certains participants jugeaient également quelque peu irréaliste la notion selon laquelle les paiements au titre de la remise canadienne sur le carbone (RCC) aideraient les ménages à pouvoir acheter ce dont ils ont besoin, estimant que les montants remboursés ne compenseraient guère le coût des produits de première nécessité, dont les produits d’épicerie et l’essence. Quelques-uns d’entre eux étaient d’avis que la durée de la vidéo était un peu trop longue, estimant que bon nombre d’auditeurs, et plus particulièrement ceux qui tomberaient sur cette vidéo en naviguant sur leur appareil mobile, ne la visionneraient probablement pas en entier.

Lorsqu’on leur a demandé si la vidéo leur avait fourni des renseignements au sujet de la tarification du carbone qu’ils n’avaient pas entendus auparavant, plusieurs participants ont déclaré ne pas savoir que les montants reçus au titre de la RCC variaient en fonction de la province ou du territoire de résidence. Un certain nombre d’entre eux ont également indiqué ignorer quels provinces ou territoires appliquaient le système fédéral de tarification du carbone et lesquels (comme la Colombie-Britannique [C.-B.] et le Québec) avaient instauré leur propre système.

Les participants du secteur du centre de l’Ontario et ceux de Terre-Neuve-et-Labrador se sont vu poser une question complémentaire à savoir si les mesures de rechange respectueuses de l’environnement mises en exergue dans la vidéo (comme la pratique du vélo, la conduite d’une voiture électrique et un chauffage résidentiel plus écoénergétique) constituaient les exemples les plus efficaces des mesures pouvant être adoptées pour réduire les émissions ou si d’autres exemples devraient être fournis. Si bon nombre d’entre eux étaient d’avis que les Canadiens pouvaient réduire leurs émissions en adoptant des solutions plus respectueuses du climat, des activités telles que le vélo ont été jugées irréalistes pour les résidents de collectivités rurales devant souvent parcourir des distances beaucoup plus grandes dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Les participants estimaient également que, pour un grand nombre de Canadiens, les mesures consistant à acheter un véhicule électrique ou à rénover sa maison pour la rendre plus écoénergétique risquaient d’être trop onéreuses. En discutant d’autres exemples auxquels on pourrait avoir recours, les participants ont mentionné des mesures comme la culture de sa propre nourriture, la plantation d’arbres, le recours aux transports en commun (pour ceux vivant au sein de collectivités dans lesquelles cette option est réaliste) et l’adoption d’ampoules à diodes électroluminescentes (DEL).

Les participants de tous les groupes ont été invités à répondre à la question de savoir si, compte tenu de tout ce dont ils avaient discuté jusqu’à présent, ils estimaient que la tarification du carbone constituait un moyen efficace, en tant qu’incitatif financier, pour motiver les Canadiens à moins polluer. Dans l’ensemble, seul un petit nombre d’entre eux estimait que cette approche serait efficace, la plupart étant d’avis qu’il était peu probable que les ménages soient disposés à réduire leurs émissions ou qu’ils soient en mesure de le faire. En discutant des mesures de rechange qui pourraient être prises, les participants ont suggéré d’offrir davantage d’incitatifs financiers et de remises à ceux qui feraient l’acquisition d’un véhicule électrique ou qui participeraient à des programmes impliquant l’installation de panneaux solaires ou de thermopompes dans leurs foyers. Un certain nombre d’entre eux estimaient également que des mesures devraient être prises pour mieux informer les Canadiens des moyens de réduire leurs émissions et de faire en sorte qu’il leur soit plus facile et plus abordable d’adopter les comportements susmentionnés.

À la question de savoir s’ils croyaient pouvoir modifier leurs habitudes quotidiennes afin de réduire leurs émissions et le montant qu’ils paient dans le cadre de la taxe carbone, la plupart des participants estimaient que tous les Canadiens pouvaient probablement trouver les moyens de faire leur part pour atteindre cet objectif. Au nombre des mesures suggérées figuraient un réglage du thermostat à une température moins élevée en été et en hiver, l’achat d’aliments cultivés localement et l’installation d’appareils électroménagers plus écoénergétiques. Quant à savoir si les Canadiens envisageraient des solutions de rechange à la conduite d’un véhicule, comme le covoiturage, l’utilisation des transports publics ainsi que les déplacements à vélo afin de réduire leur redevance au titre de la tarification de la pollution, la plupart d’entre eux étaient d’avis que cela varierait probablement d’une personne à l’autre. On estimait que si certains (et en particulier les personnes à faible revenu) se voyaient contraints de recourir à ces options plus abordables si elles leur étaient offertes, pour d’autres, la conduite de leur propre véhicule faisait partie intégrante de leurs activités quotidiennes et constituait une habitude qu’ils ne souhaitaient pas ou ne pouvaient pas modifier.

En discutant des raisons pour lesquelles certaines provinces appliquent leur propre système de tarification du carbone alors que d’autres ont recours au système fédéral, les participants ont fourni diverses explications potentielles. Un certain nombre d’entre eux estimaient que certaines provinces appliquant leur propre système, comme la Colombie-Britannique et le Québec, avaient peut-être déjà mis en place des infrastructures plus efficaces sur le plan énergétique ou déjà pris des mesures pour réduire leurs émissions avant que le gouvernement du Canada n’instaure son propre système de tarification du carbone. D’aucuns estimaient en outre qu’il pouvait s’agir d’une décision essentiellement économique, certaines provinces (en fonction de la quantité d’émissions qu’elles produisent) jugeant plus rentable d’utiliser leur propre système que celui du gouvernement fédéral.

## Fabrication de véhicules électriques (région de la Montérégie, au Québec)

Les participants résidant dans la région de la Montérégie, au Québec, ont entamé une brève discussion au sujet d’une annonce récente du gouvernement fédéral concernant la construction d’une nouvelle usine de fabrication de batteries pour véhicules électriques (VE) dans leur région. Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet du gouvernement du Canada et des VE, plusieurs d’entre eux se souvenaient d’avoir entendu dire que le Canada avait augmenté ses investissements pour la construction et la fabrication de VE et de pièces détachées pour VE au pays.

Presque tous les participants ont positivement réagi à l’information qui leur a été fournie concernant l’investissement conjoint de 7 milliards de dollars des gouvernements du Canada et du Québec pour la construction d’une nouvelle usine de fabrication de batteries pour véhicules électriques à Saint-Basile-le-Grand et à McMasterville, au Québec, qui sera exploitée par Northvolt Batteries North America. Plusieurs d’entre eux ont indiqué que la création escomptée de 3 000 emplois s’avérerait très bénéfique pour le bien-être économique des résidents de ces collectivités et aurait des retombées positives sur l’ensemble de l’économie provinciale et canadienne. Un certain nombre d’entre eux se sont toutefois dit préoccupés par les potentiels problèmes environnementaux liés à l’extraction des matières premières nécessaires à la fabrication des batteries des VE et les difficultés anticipées pour recycler en toute sécurité ces batteries une fois qu’elles auront atteint la fin de leur durée de vie utile. Quelques-uns d’entre eux se demandaient également si l’offre de logements dans leur région serait suffisante pour accueillir des milliers de travailleurs supplémentaires et si la construction de cette usine entraînerait une hausse du prix des logements.

## Immigration (région de la Montérégie au Québec, région des Laurentides au Québec)

Les participants de deux groupes composés de résidents des régions de la Montérégie et des Laurentides ont amorcé une discussion portant sur l’immigration. Invités à décrire l’état actuel du système d’immigration au Canada, plusieurs participants considéraient que des processus et des contrôles plus clairs devaient être mis en place pour gérer le flux d’immigration et garantir que les collectivités accueillant de nouveaux immigrants disposent des ressources nécessaires pour faire face à une augmentation de la population.

En discutant des principaux avantages que comportait, selon eux, l’immigration, bon nombre d’entre eux ont mentionné la capacité du Canada à attirer des travailleurs étrangers qualifiés, et plus particulièrement des médecins et des professionnels de la santé au Canada. Plusieurs d’entre eux ont mentionné que, s’ils étaient favorables à une augmentation du taux d’immigration de travailleurs qualifiés, ils espéraient que le gouvernement fédéral réduirait le taux d’immigration de travailleurs étrangers temporaires ou non qualifiés, estimant que ces derniers n’avaient que peu de retombées positives sur l’économie canadienne.

Il a ensuite été demandé aux participants dans quelle mesure ils étaient d’accord ou non avec l’énoncé selon lequel *« le Canada doit accueillir davantage de nouveaux immigrants pour combler les pénuries de main-d’œuvre et donner de l’essor à l’économie »*. Si la plupart d’entre eux se sont dit d’accord avec cet énoncé, certains d’entre eux estimaient que le gouvernement fédéral devait avant tout s’attacher à recruter des immigrants hautement qualifiés pour travailler dans des secteurs clés actuellement considérés comme étant confrontés à des pénuries de main-d’œuvre, dont ceux des soins de santé et de l’agriculture. Parmi le petit nombre de participants en désaccord avec cet énoncé, certains estimaient que les avantages économiques liés à l’immigration seraient éclipsés par ce qu’ils percevaient comme étant une exacerbation des enjeux auxquels sont confrontés les Canadiens à plusieurs autres égards, notamment au coût élevé de la vie, au manque de logements abordables ainsi qu’à la pression exercée sur les infrastructures et services existants (p. ex., les soins de santé, l’éducation et les transports). Dans le même ordre d’idées, certains participants se sont dit préoccupés par le fait qu’à défaut de pouvoir accéder à ces ressources, certains nouveaux immigrants pourraient se retrouver en situation d’extrême pauvreté, ce qui aurait pour conséquence de les placer dans une situation extrêmement précaire.

À la question de savoir ce que devrait faire le gouvernement du Canada pour répondre aux préoccupations liées à l’immigration, bon nombre d’entre eux ont rappelé l’importance d’une immigration ciblée, visant à faire venir des immigrants dotés de compétences susceptibles de contribuer sans délai à l’économie canadienne. À cet égard, quelques participants estimaient que davantage pouvait être fait pour rationaliser le processus de reconnaissance des titres de compétences étrangers afin de s’assurer que les nouveaux immigrants sont en mesure de travailler dans leur domaine d’expertise dès leur arrivée au Canada. Lorsqu’on leur a demandé si le gouvernement du Canada devait, à leur avis, augmenter, diminuer ou maintenir le taux d’immigration à un niveau relativement identique, les participants estimant qu’il devait être diminué étaient un peu plus nombreux que les participants estimant qu’il devait demeurer stable. Presque aucun participant n’était d’avis que le taux d’immigration devait être augmenté.

## Problèmes touchant la communauté 2ELGBTQI+ (membres de la communauté 2ELGBTQI+ de Montréal)

Les participants du groupe basé à Montréal composé de personnes s’identifiant comme membres de la communauté 2ELGBTQI+ ont exprimé leurs points de vue concernant les problèmes auxquels cette communauté est actuellement confrontée au Canada. Lorsqu’on leur a demandé de citer les défis qu’ils considéraient comme les plus urgents en ce qui a trait aux personnes 2ELGBTQI+, plusieurs participants estimaient qu’il fallait davantage sensibiliser la population aux personnes transgenres et favoriser leur acceptation partout au Canada. Un certain nombre d’entre eux étaient également d’avis que des investissements plus importants devaient être consentis pour garantir aux personnes 2ELGBTQI+ un accès suffisant à des soins de santé et à des services de santé mentale, ainsi qu’à des lieux sûrs où elles pourraient se sentir protégées contre toute discrimination.

En décrivant le niveau d’acceptation, de soutien et d’inclusion de la communauté 2ELGBTQI+ au sein de la société canadienne, la plupart des participants estimaient que les Canadiens faisaient généralement preuve de tolérance à l’égard de ces personnes, surtout si on les comparait aux citoyens de nombreuses autres régions du monde. Quant à savoir si ce niveau d’acceptation avait évolué au fil du temps, plusieurs participants disaient croire que les Canadiens étaient devenus généralement plus tolérants à l’égard de cette communauté au cours des dernières décennies. Cela dit, certains d’entre eux considéraient qu’avec l’avènement des médias sociaux, il était devenu beaucoup plus facile de diffuser de la haine anti-2ELGBTQI+ en ligne, si bien que les membres de cette communauté sont plus susceptibles d’être confrontés à des propos haineux aujourd’hui qu’à d’autres époques.

À la question de savoir quelles mesures supplémentaires le gouvernement fédéral devrait prendre pour promouvoir l’acceptation, le soutien et l’inclusion des personnes 2ELGBTQI+ au Canada, bon nombre d’entre elles estimaient qu’il était important de favoriser une plus grande sensibilisation des Canadiens aux problèmes auxquels leurs communautés sont confrontées. Parmi les autres suggestions, citons la mise en place de mesures de protection accrues pour les jeunes 2ELGBTQI+ ainsi que des consultations plus actives avec des personnes et des organisations 2ELGBTQI+ lors de l’élaboration d’initiatives destinées à leurs communautés.

Si la plupart des participants estimaient que les droits et libertés des personnes 2ELGBTQI+ s’étaient améliorés au cours des dernières décennies, notamment en ce qui concerne la légalisation du mariage entre personnes de même sexe et le droit à l’adoption pour les couples de même sexe, nombreux étaient ceux qui estimaient que certains problèmes persistaient encore à cet égard. Certains d’entre eux étaient d’avis que les personnes 2ELGBTQI+ continuaient à faire l’objet d’une plus grande discrimination que les autres Canadiens en cherchant à obtenir des soins de santé ou lors d’interactions avec les forces de l’ordre. Certains avaient également le sentiment que les personnes 2ELGBTQI+ se heurtaient à des obstacles importants pour accéder à divers services de santé (y compris à des services de soutien en santé mentale), et notamment à l’hormonothérapie.

En discutant des mesures que devrait prendre le gouvernement du Canada pour assurer une meilleure protection des droits et libertés des personnes 2ELGBTQI+, plusieurs participants estimaient qu’une plus grande attention devait être accordée à l’application des lois en vigueur visant à protéger leurs communautés, et ce, partout au Canada. Lorsqu’on leur a demandé s’ils considéraient que le gouvernement fédéral était sur la bonne voie en matière de protection des droits des personnes 2ELGBTQI+, les participants étaient plus nombreux à répondre par l’affirmative que ceux qui étaient d’un autre avis.

En décrivant les mesures que pourrait prendre le gouvernement du Canada pour améliorer ses relations avec la communauté 2ELGBTQI+, bon nombre de participants estimaient qu’une plus grande attention devrait être accordée à augmenter la représentation des personnes 2ELGBTQI+ dans toutes les sphères de la vie canadienne. Ces derniers ont également réaffirmé que le gouvernement fédéral devait davantage consulter les personnes et les organismes 2ELGBTQI+ et veiller à ce que les voix des personnes de cette communauté soient prises en compte au sein de groupes d’experts, de conseils d’administration, de groupes et de comités se consacrant plus particulièrement à des questions relatives aux personnes 2ELGBTQI+. Lors de discussions visant à déterminer s’ils étaient optimistes quant à leur avenir en tant que personnes 2ELGBTQI+ vivant au Canada, la plupart d’entre eux ont répondu par l’affirmative, estimant que leurs communautés étaient généralement beaucoup plus sûres et mieux soutenues au Canada que dans la plupart des autres régions du monde.

## Opioïdes (Lower Mainland de la C.-B.)

Les participants résidant dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique ont pris part à une discussion sur la consommation d’opioïdes et les dépendances au sein de leur collectivité. Tous estimaient que la dépendance aux opioïdes constituait une préoccupation majeure à l’heure actuelle et que ce problème s’était considérablement aggravé au cours des dernières années. Lorsqu’on leur a demandé s’ils étaient au courant de mesures prises par le gouvernement du Canada pour lutter contre la dépendance aux opioïdes en Colombie-Britannique, un certain nombre d’entre eux ont dit croire qu’il avait financé des initiatives visant à en réduire les méfaits, dont la création de sites de consommation supervisée.

En discutant de ce qui leur venait à l’esprit en entendant les termes « approvisionnement sûr » et « site de consommation supervisée », la plupart des participants estimaient que ces expressions étaient liées à l’objectif global consistant à réduire les méfaits et à veiller à ce que les consommateurs de drogues consomment des substances « propres » sous la supervision de professionnels de la santé. Si la plupart des participants jugeaient important que de telles initiatives de réduction des méfaits soient mises en œuvre, de l’avis général, elles devaient toutefois s’accompagner de ressources accrues pour le traitement des personnes aux prises avec des dépendances. On estimait qu’à moins que des mesures soient prises pour aider ces personnes à cesser définitivement de consommer des drogues, les problèmes de consommation de substances et de dépendance continueraient à se multiplier dans les années à venir.

Après s’être vu fournir de l’information concernant les mesures prises par le gouvernement du Canada dans le cadre du Programme sur l’usage et les dépendances aux substances (PUDS) pour s’attaquer à ce problème, plusieurs participants estimaient qu’il s’agissait d’un pas dans la bonne direction, mais un grand nombre d’entre eux ont réaffirmé qu’il fallait accorder davantage d’importance à éliminer complètement l’usage de substances illicites et à fournir aux consommateurs de drogues les outils et les traitements dont ils ont besoin pour vaincre leur dépendance.

Bon nombre d’entre eux se sont dit favorables à la décision du gouvernement fédéral d’approuver la demande du gouvernement de la Colombie-Britannique de recriminaliser l’usage de drogues illicites dans les espaces publics. Plusieurs d’entre eux avaient le sentiment qu’à la suite de la décision précédente de décriminaliser ces substances, la consommation de drogues en public était devenue beaucoup plus répandue dans le Lower Mainland. Un certain nombre d’entre eux ont fait part de leurs préoccupations quant à l’impact qu’aurait sur les enfants et les jeunes le fait d’être témoins de la consommation de substances en public et estimaient inapproprié qu’on puisse consommer ces substances dans les espaces publics.

À la question de savoir quelles mesures supplémentaires ils souhaiteraient que prenne le gouvernement du Canada pour lutter contre la consommation de substances illicites et les dépendances, tous les participants ont réaffirmé qu’ils souhaitaient que le traitement des dépendance et la sensibilisation à leur égard soient davantage considérés comme des priorités et que les centres de traitement et les ressources en matière de santé mentale bénéficient d’un financement plus important. Un plus petit nombre d’entre eux étaient d’avis qu’une plus grande priorité devait être accordée à prévenir l’afflux, au Canada, de substances en provenance d’autres parties du monde. Ces participants estimaient qu’une attention disproportionnée était accordée à modifier les comportements des consommateurs de drogues plutôt qu’à cibler les personnes impliquées dans le trafic et la distribution de ces substances au Canada.

## Protection et promotion de la langue française (région des Laurentides au Québec)

Les participants d’un groupe composé de résidents de la région des Laurentides, au Québec, ont fait part de leurs points de vue concernant diverses initiatives en matière de protection et de promotion du français au Canada qui avaient été annoncées par le gouvernement fédéral. À la question de savoir dans quelle mesure ils estimaient important de protéger et de promouvoir l’usage du français au Canada, plusieurs participants étaient d’avis qu’il s’agissait d’une priorité majeure et se disaient préoccupés par une éventuelle diminution importante de l’usage du français parmi les générations futures si aucune mesure n’était prise à cet égard. En discutant de l’état actuel de la langue française au Canada, si la plupart des participants estimaient que celle-ci était parlée par une grande partie de la population québécoise et que de nombreuses ressources éducatives étaient offertes en français au Québec, ils étaient toutefois d’avis que le français n’était que très peu utilisé dans le reste du pays.

À la question de savoir s’ils avaient entendu parler du nouveau Plan d’action pour les langues officielles du gouvernement canadien, aucun participant n’a répondu par l’affirmative. Après s’être vu présenter les principaux objectifs de ce plan et les mesures précises qui seraient prises pour les atteindre, presque tous y ont réagi de manière positive. Les participants ont tout particulièrement salué les initiatives visant à accroître le financement des garderies francophones au Canada, à accorder des subventions aux artistes francophones, à créer un centre de la langue française au sein de Patrimoine canadien et à encourager l’augmentation des taux d’immigration en provenance de pays francophones. Concernant ce dernier point, on estimait que pour accroître la prévalence de la langue française, cette approche s’avérerait beaucoup plus efficace que les efforts visant à enseigner le français aux nouveaux immigrants après leur arrivée.

## Sécurité communautaire (Hamilton)

Les participants résidant à Hamilton ont amorcé une discussion portant sur le taux de criminalité dans leur région et sur leur perception générale de la sécurité au sein de leur collectivité. Lorsqu’on leur a demandé dans quelle mesure ils estimaient sécuritaire la ville de Hamilton à l’heure actuelle, les participants la considérant comme relativement sécuritaire étaient à peu aussi nombreux que ceux se disant d’un autre avis. Les participants considérant leur communauté comme peu sécuritaire ont mentionné des problèmes liés à ce qu’ils considéraient comme étant une augmentation de l’activité criminelle, notamment des cambriolages et des effractions, des voies de fait (y compris des fusillades), de l’usage de drogues illicites, des dommages matériels, ainsi que des problèmes croissants liés à l’itinérance.

La quasi-totalité des participants était d’avis que leur collectivité avait connu une hausse de la criminalité ces derniers temps. À la question de savoir quels facteurs pouvaient, selon eux, être à l’origine de cette hausse, les participants ont cité un certain nombre de raisons. Au nombre de celles-ci figuraient ce qu’ils percevaient comme étant une augmentation du nombre de personnes aux prises avec des dépendances et des troubles mentaux et les difficultés auxquelles celles-ci étaient confrontées pour pouvoir accéder à un traitement approprié, l’augmentation du crime organisé au Canada résultant de l’absence de sanctions pour les personnes se livrant à des activités criminelles, et le désespoir accru de certains en raison du coût élevé de la vie à l’heure actuelle.

À la question de savoir à qui revenait principalement, selon eux, la responsabilité de lutter contre la criminalité, un grand nombre de participants étaient d’avis que les autorités policières et les responsables municipaux en avaient la principale responsabilité surtout pour ce qui est du financement et de la supervision qu’ils assurent en appui aux services de police locaux. En discutant du rôle que devrait jouer le gouvernement du Canada dans la lutte contre la criminalité, les participants estimaient qu’il devait avant tout assurer la sécurité des frontières, réprimer le trafic de stupéfiants au Canada, financer des programmes de lutte contre les dépendances et de santé mentale, et imposer des sanctions à ceux qui commettent des infractions pénales. À la question de savoir si la criminalité constituait, à leur avis, une priorité importante sur laquelle le gouvernement du Canada devait se focaliser, presque tous participants ont répondu par l’affirmative.

## Vol de véhicules (Hamilton)

Les participants résidant à Hamilton ont entamé une discussion portant sur le vol de véhicules et les mesures que le gouvernement fédéral avait récemment prises visant à lutter contre ce problème. Lorsqu’on leur a demandé s’ils avaient vu, lu ou entendu parler d’initiatives du gouvernement canadien à cet effet, plusieurs ont mentionné l’annonce du Plan d’action national de lutte contre le vol de véhicules (sans toutefois pouvoir précisément le nommer). Un certain nombre de participants ont également dit croire que le gouvernement fédéral avait pris des mesures pour encourager l’industrie automobile à améliorer les fonctions de sécurité des véhicules qu’ils fabriquent, afin de les rendre plus difficiles à voler.

Après s’être vu fournir de l’information sur diverses mesures annoncées par le gouvernement pour lutter contre le vol de véhicules, tous les participants les ont favorablement accueillies, plusieurs d’entre eux mentionnant comme étant particulièrement efficace la mesure visant à augmenter la capacité des agents de l’Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à détecter et inspecter des conteneurs dont on a raison de croire qu’ils contiennent des véhicules volés. Au nombre des initiatives auxquelles les participants étaient favorables figuraient l’octroi de 15 millions de dollars aux corps policiers provinciaux, territoriaux et municipaux pour les aider à lutter contre le vol de véhicules ainsi que l’instauration de nouvelles infractions pénales relatives au vol de véhicules, dont un nouveau facteur aggravant lors de la détermination de la peine pour les délinquants ayant impliqué un jeune dans la perpétration d’un vol de véhicule.

À la question de savoir s’ils estimaient que l’impact de ces mesures serait majeur, mineur ou nul dans la lutte contre le vol de véhicules, tous les participants s’attendaient à ce qu’il soit mineur. Toutefois, de l’avis général, si ces mesures étaient correctement mises en œuvre, elles constitueraient une assise solide pour l’adoption future de mesures plus exhaustives visant à contrer ce problème.

**COMPLÉMENT D’INFORMATION**

The Strategic Counsel
Numéro de contrat : CW2241412
Date d’attribution du contrat : 19 décembre 2022
Valeur du contrat : 814 741,30 $